



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matières premières

Question écrite n° 5556

Texte de la question

M. Alain Rodet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur l'intérêt de l'utilisation des tourteaux de colza dans l'alimentation bovine. En effet, l'agriculture européenne est fortement dépendante des importations de soja en provenance d'Amérique du Sud. L'Europe produit moins du quart du soja qu'elle consomme, principalement sous forme de tourteaux de soja destinés à l'alimentation animale. À ce déséquilibre économique, s'ajoutent les conséquences délétères de la production de soja pour les pays exportateurs. La culture intensive du soja est ainsi l'un des principaux facteurs de destruction de la forêt amazonienne. Par ailleurs, en se substituant aux cultures vivrières, elle met en péril l'autosuffisance alimentaire des populations rurales. Il existe pourtant plusieurs produits de substitution. Ainsi, le tourteau de colza constitue une alternative beaucoup moins coûteuse que le soja. Bien que moins riche en protéines, il est beaucoup plus complet en éléments minéraux et naturellement riche en acides gras polyinsaturés. Il convient ainsi particulièrement à l'élevage des bovins. En conséquence, il lui demande quelles mesures susceptibles de favoriser cette transition, intéressante à la fois sur le plan économique et écologique, pourraient être mises en oeuvre.

Texte de la réponse

Les tourteaux de colza et de tournesol, issus de la trituration des graines oléagineuses constituent une très bonne alternative à l'utilisation de tourteaux de soja pour l'alimentation animale. D'ores et déjà, la France est le premier producteur européen de graines oléagineuses, avec une production totale de l'ordre de 7,42 millions de tonnes en 2011 (soit 5,369 millions de tonnes pour le colza, 1,882 millions de tonnes pour le tournesol, 0,12 millions de tonnes pour le soja et 20 000 tonnes pour le lin oléagineux), ce qui représente près du quart de la production européenne. Après une période de forte progression liée au développement des cultures industrielles, la sole oléagineuse reste stable : elle atteint 2,36 millions d'hectares pour la récolte 2011. Pour 2012, le niveau d'emblavement est très proche (2,34 millions d'ha) (données chiffrées issues des sources AGRESTE). Le colza représente environ 66 % des surfaces en oléagineux, le tournesol 32 %, le soja 2 %, et le lin oléagineux un peu moins de 0,5 %. En regardant plus précisément les surfaces de colza, il apparaît que la sole en colza est également stable : elle atteint 1,55 millions d'hectares pour la récolte 2011. Pour 2012, le niveau d'emblavement estimé est à 1,6 millions d'ha. La production de tourteaux de colza, co-produit de l'huile brute après trituration des graines de colza, a augmenté en phase avec le développement en France du biodiésel : environ 675 000 tonnes de tourteaux de colza ont été produits en 2001, et de l'ordre de 2 millions de tonnes en 2010. En ce qui concerne la consommation des tourteaux de colza par les différentes espèces animales, dans les aliments composés, 21 % sont consommés par les bovins viande et 38 % par les vaches laitières. Les tourteaux de colza sont aujourd'hui majoritairement valorisés dans l'alimentation des bovins. L'augmentation de la disponibilité de tourteaux de colza, et dans une moindre mesure, de tournesol, a ainsi contribué à réduire la dépendance de la France en protéines pour l'alimentation animale.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rodet](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5556

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5290

Réponse publiée au JO le : [18 décembre 2012](#), page 7540